

# Prix à la consommation

En février 2017, l'inflation s'établit à +1,2 % sur un an, selon l'estimation provisoire, soit 1,0 point de plus qu'à l'été 2016, du fait principalement du rebond des prix de l'énergie. D'ici mi-2017, elle serait quasi stable et atteindrait +1,1 % sur un an. L'inflation sous-jacente<sup>1</sup> resterait modérée. En janvier 2017, elle s'est redressée à +0,7 % sur un an, après avoir fléchi fin 2016. Elle s'inscrirait à ce niveau en juin 2017 : la baisse passée des prix des matières premières continuerait de se diffuser et le niveau élevé du chômage limiterait les pressions inflationnistes.

## L'inflation d'ensemble s'est redressée depuis l'été 2016 mais se stabiliserait quasiment d'ici mi-2017

En février 2017, selon l'estimation provisoire de l'indice des prix à la consommation, l'inflation d'ensemble fléchit légèrement, à +1,2 % sur un an après +1,3 % en janvier (*graphique 1*). C'est 1,0 point de plus qu'en août 2016 (+0,2 %), le net redressement résultant de sa composante énergétique. Par rapport à janvier, la baisse des prix des produits manufacturés s'accroît nettement en février (-1,6 % après -0,3 %), en raison d'un début plus tardif des soldes d'hiver que l'année précédente. Cependant, les prix de tous les autres produits accélèrent : légèrement pour les services et les produits alimentaires, modérément pour les produits énergétiques, de façon plus marquée pour le tabac (*tableau*).

1. L'indicateur d'inflation sous-jacente calculé par l'Insee est estimé en retirant de l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais, les tarifs publics et en le corrigeant des mesures fiscales et des variations saisonnières.

Durant le premier semestre 2017, l'inflation d'ensemble serait quasi stable et s'établirait à +1,1 % en juin 2017. Elle serait surtout freinée par un net ralentissement des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente resterait quant à elle modérée, à +0,7 % mi-2017.

## L'inflation énergétique baisserait de moitié d'ici mi-2017

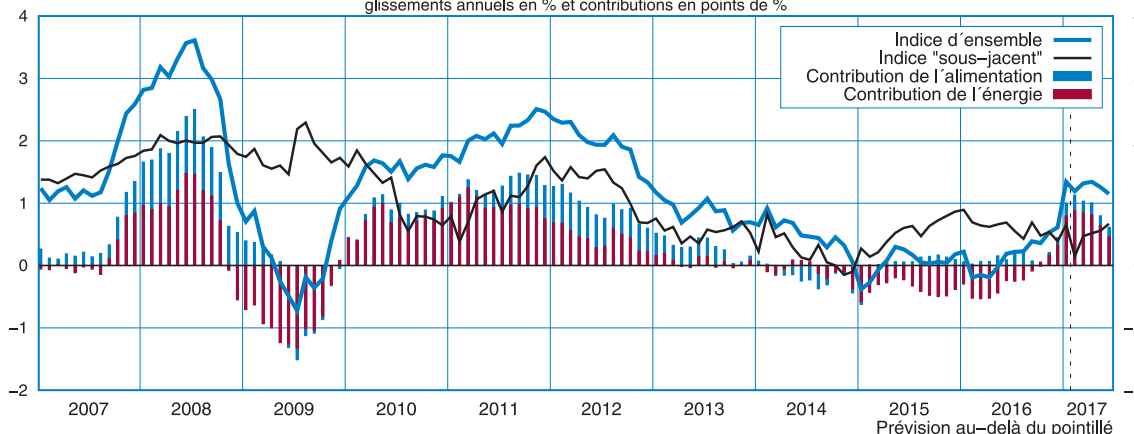
En février 2017, les prix de l'énergie augmentent de 11,4 % sur un an (contre -3,0 % six mois plus tôt), dans le sillage de la hausse du cours du pétrole brut en décembre 2016 et du relèvement de la fiscalité énergétique en janvier 2017. Sous l'hypothèse d'un prix du baril de Brent stable à 55 \$ (51,9 €), l'inflation énergétique baisserait par effet de sortie du glissement annuel des hausses de mai et juin 2016. La hausse des prix de l'énergie s'établirait à +5,9 % sur un an en juin 2017.

## Les prix des produits alimentaires ralentiraient

La hausse des prix des produits alimentaires s'infléchirait modérément au cours du premier semestre 2017, après s'être redressée entre octobre 2016 (-0,1 % sur un an) et février 2017 (+1,5 %) : elle atteindrait +1,0 % sur un an en juin 2017.

Les prix des produits frais ont fortement augmenté début 2017 (+10,8 % sur un an en février 2017), en raison d'une offre limitée par des conditions climatiques défavorables à la production, notamment pour les légumes. Sous l'hypothèse de conditions normales pour les saisons à venir, la hausse des prix des produits frais s'atténuerait d'ici mi-2017 (+4,0 % en juin).

1 - Les prix à la consommation en France  
glissements annuels en % et contributions en points de %



Source : Insee

Hors produits frais, les prix de l'alimentation continueraient d'accélérer légèrement (+0,4 % en juin 2017, après +0,1 % en février). En particulier, les prix des produits laitiers se redresseraient en raison de la reprise des cours mondiaux.

## Les prix des produits manufacturés baisseraient encore

Sur un an, la baisse des prix des produits manufacturés est particulièrement nette en février 2017 (-1,6 %), les soldes d'hiver ayant débuté plus tard qu'en 2016. Au-delà de cet à-coup, les prix de ces produits continueraient de baisser, de 0,3 % sur un an en juin 2017, soit quasiment le même rythme qu'un an plus tôt (-0,5 % en juin 2016). Le niveau élevé du chômage et la diffusion progressive de la baisse passée des prix des matières premières continueraient de peser sur le prix final des produits manufacturés. Le récent renchérissement des matières premières ne s'y répercuterait pas encore.

En tendance, les prix dans l'habillement-chaussures augmenteraient au rythme de 0,3 % sur un an d'ici mi-2017. Toutefois, leur variation au mois le mois serait heurtée en raison du décalage du calendrier des soldes par rapport à l'an passé. En juin 2017, la hausse des prix s'élèverait ainsi ponctuellement à +1,8 % sur un an, en raison d'un début plus tardif des soldes d'été.

Les prix des biens de santé continueraient de nettement diminuer (-2,8 % sur un an en juin après -2,5 % en janvier 2017), notamment ceux des médicaments, conformément à l'objectif inscrit dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2017, et ceux des lunettes et lentilles, sous l'effet de la loi « Consommation » de 2014.

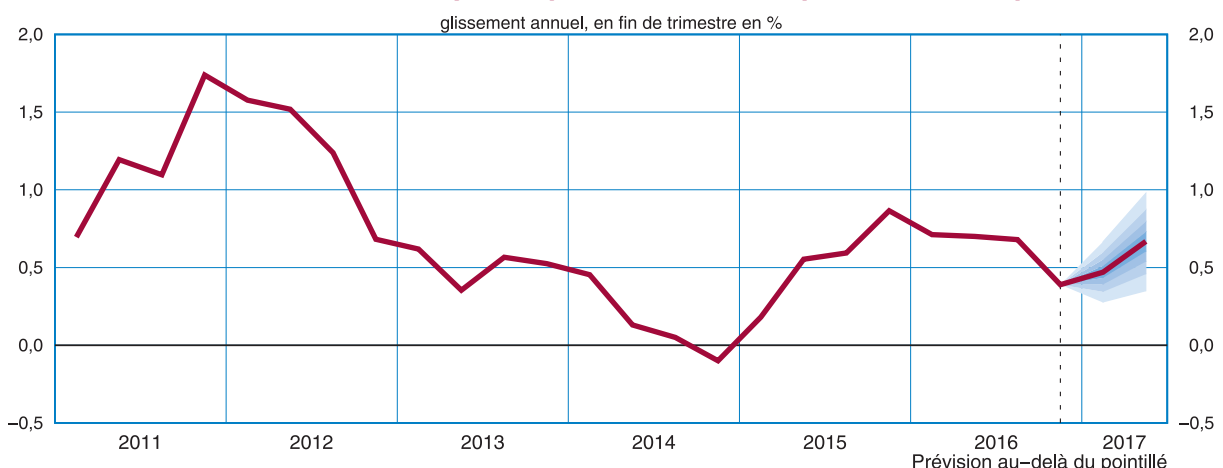
## Les prix des services accéléreraient à peine

Les prix des services accéléreraient à peine d'ici juin 2017 (+1,3 % après +1,1 % en février 2017 et +1,0 % mi-2016). Pourtant, la remontée des prix des services de transport se confirmerait (+2,0 % sur un an en juin 2017 après +1,2 % en janvier), la baisse passée du cours du pétrole n'influant plus sur les prix de transport aérien. Les prix des services de santé accéléreraient nettement (+1,4 % sur un an en juin après +0,3 % en janvier 2017), tirés par la revalorisation du tarif de la consultation des médecins généralistes en mai 2017 (*encadré*). Après des baisses importantes de forfaits en début d'année, les prix des services de communication se redresseraient (-0,2 % en juin après -1,1 % en janvier). Les prix de l'hébergement-restauration accéléreraient un peu après deux années de hausse modérée. La hausse d'ensemble resterait cependant limitée par le faible dynamisme des loyers (+0,4 % en juin 2017 comme en janvier), indexés sur l'inflation passée.

## L'inflation sous-jacente resterait modérée

Après s'être redressée en 2015 (+0,5 % en moyenne annuelle), sous l'effet de la dépréciation passée de l'euro sur les prix à l'importation, l'inflation sous-jacente s'est à peine élevée en 2016 (+0,6 %). Elle s'est à nouveau légèrement redressée en janvier 2017 (+0,7 % après +0,4 % en décembre). Elle s'inscrirait à ce niveau en juin 2017 (*graphique 2*). ■

## 2 - Prévision d'inflation sous-jacente pour la France et risques autour de la prévision



Lecture : Le graphique des risques retrace, autour de la prévision centrale, 80 % des scénarios probables. La première bande décrit les scénarios les plus probables autour du scénario central, l'ensemble de ces scénarios ayant une probabilité totale de 20 %. La deuxième, un peu moins foncée, se décline en deux sous-bandes, immédiatement au-dessus et au-dessous de la bande centrale ; elle contient les scénarios qui suivent en termes de probabilité, de sorte que la probabilité totale des deux premières bandes atteigne 40 % ; et ainsi de suite, en allant du centre vers l'extérieur et de la bande la plus foncée à la bande la plus claire, jusqu'à atteindre 80 %. Ainsi, en juin 2017, la prévision d'inflation sous-jacente est de +0,7 % avec une probabilité de 60 % qu'elle se situe entre +0,5 % et +0,9 %.

Source : Insee

## Les prix à la consommation

Évolutions en %

Regroupements IPC* (pondérations 2017)	Janvier 2017		Février 2017		Mars 2017		Juin 2017		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2015	2016
<b>Alimentation (16,3 %)</b>	<b>1,3</b>	<b>0,2</b>	<b>1,5</b>	<b>0,2</b>	<b>1,2</b>	<b>0,2</b>	<b>1,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>
Produits frais (2,4 %)	9,0	0,2	10,8	0,2	7,1	0,2	4,0	0,1	5,3	3,7
Hors produits frais (13,9 %)	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,4	0,1	-0,2	0,1
<b>Tabac (1,9 %)</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>	<b>2,8</b>	<b>0,1</b>	<b>2,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>
<b>Produits manufacturés (26,2 %)</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>-1,6</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,5</b>
Habillement-chaussures (4,3 %)	5,1	0,2	-2,9	-0,1	0,3	0,0	1,8	0,1	-0,9	0,1
Produits santé (4,3 %)	-2,5	-0,1	-2,5	-0,1	-2,6	-0,1	-2,8	-0,1	-3,5	-3,0
Autres produits manufacturés (17,5 %)	-0,7	-0,1	-0,9	-0,2	-0,6	-0,1	-0,3	-0,1	-0,3	-0,1
<b>Énergie (7,5 %)</b>	<b>10,3</b>	<b>0,8</b>	<b>11,4</b>	<b>0,9</b>	<b>10,9</b>	<b>0,8</b>	<b>5,9</b>	<b>0,5</b>	<b>-4,7</b>	<b>-2,8</b>
Produits pétroliers (3,8 %)	19,9	0,8	21,9	0,9	19,2	0,8	8,3	0,3	-10,8	-5,4
<b>Services (48,2 %)</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>	<b>1,1</b>	<b>0,5</b>	<b>1,0</b>	<b>0,5</b>	<b>1,3</b>	<b>0,6</b>	<b>1,2</b>	<b>0,9</b>
Loyers-eau (7,8 %)	0,3	0,0	0,4	0,0	0,4	0,0	0,4	0,0	0,9	0,6
Santé (6,0 %)	0,3	0,0	0,4	0,0	0,3	0,0	1,4	0,1	0,5	0,2
Transports (2,8 %)	1,2	0,0	1,9	0,1	1,6	0,0	2,0	0,1	0,9	-1,5
Communications (2,4 %)	-1,1	0,0	-0,3	0,0	-0,2	0,0	-0,2	0,0	1,2	2,0
Autres services (29,2 %)	1,3	0,4	1,4	0,4	1,4	0,4	1,5	0,4	1,5	1,3
<b>Ensemble (100 %)</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>
Ensemble hors énergie (92,5 %)	0,6	0,6	0,4	0,4	0,6	0,5	0,8	0,8	0,5	0,5
Ensemble hors tabac (98,1 %)	1,4	1,2	1,2	1,1	1,3	1,2	1,1	1,0	0,0	0,2
<b>Inflation « sous-jacente » (61,3 %)**</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>

estimations provisoires

prévision

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel.

\* Indice des prix à la consommation (IPC).

\*\* Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Source : Insee

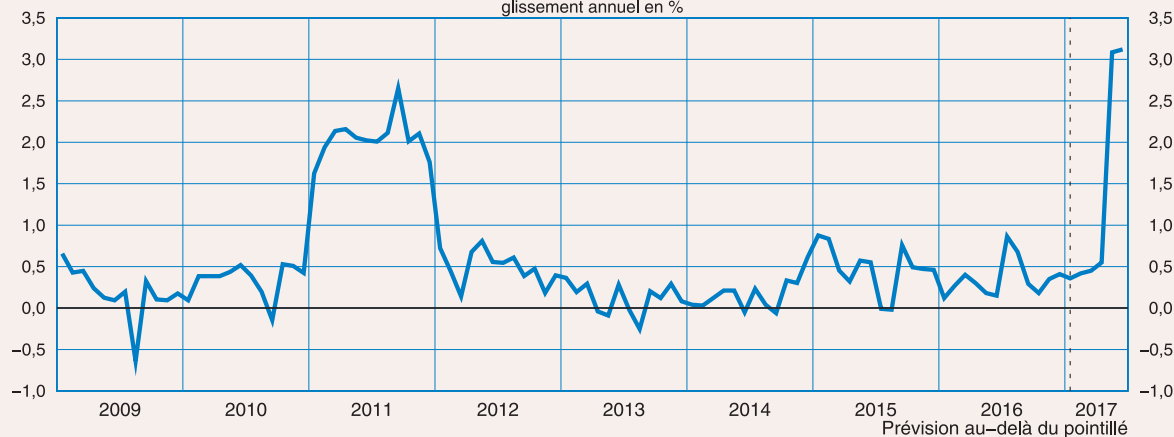
## La revalorisation des tarifs des médecins en mai 2017 rehausserait de 0,1 point l'inflation d'ensemble

La nouvelle convention médicale signée le 25 août 2016 pour une durée de cinq ans prévoit la revalorisation du tarif de la consultation pour les médecins généralistes : au 1<sup>er</sup> mai 2017 ce tarif passera de 23 à 25 euros. Cette hausse représenterait en année pleine une dépense supplémentaire de 600 millions d'euros pour les ménages, dont 450 millions financés par l'Assurance maladie.

La dernière hausse remontait au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et s'élevait à un euro. Par la suite, les médecins ont bénéficié de revalorisations sous la forme de rémunérations forfaitaires qui n'ont pas eu d'incidence sur les tarifs. La nouvelle revalorisation du tarif de consultation aura un effet sur les prix des services médicaux environ deux fois plus important qu'en 2011 (*graphique*). Elle contribuerait ainsi à rehausser de 0,12 point l'inflation des services en mai, soit un effet de +0,06 point sur l'inflation d'ensemble. ■

### Prix à la consommation des services médicaux

glissement annuel en %



Source : Insee